

Conduite des chariots de manutention à conducteur porté CACES® R.489 Catégories 3 et 5

Public concerné :

Toute personne amenée à conduire un chariot à conducteur porté :

- Chariots élévateurs en porte à faux de capacité nominale $\leq 6\,000$ kg
- Chariots élévateurs à mât rétractable

et /ou ayant reçu une formation initiale.
Être âgé de plus de 18 ans (et/ou à partir de 16 ans avec dérogation)
Aptitude médicale vérifiée par la médecine du travail

Pré Requis :

Aucun pré requis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée

Objectif global :

Être capable d'acquérir les connaissances « théorique et pratique » pour la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté des catégories 3 et 5, dans le respect de la recommandation R 489.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation les stagiaires devront être capables :

- Connaître la typologie et la technologie des chariots de manutention
- Connaître et appliquer les règles de conduite en sécurité
- Connaître les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention et les prévenir
- Effectuer l'adéquation
- Effectuer les vérifications de prise de poste et de fin de poste
- Effectuer les travaux de bases et opérations de levage en fonction des catégories
- Circuler et manœuvrer en sécurité

Durée :

28 Heures

Validation :

Délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) des chariots automoteurs à conducteur porté des catégories 3 et 5, conformément à la recommandation CNAMTS R 489, si réussite aux tests théoriques et pratiques

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

CONNAISSANCES THEORIQUES

Être capable d'acquérir :

- 1) Les connaissances générales, les devoirs et responsabilités liées à l'activité cariste*
- 2) Les connaissances de la technologie et des différents types de chariots*
- 3) Les connaissances concernant les différents types de chariots*
- 4) Les notions élémentaires de physique*
- 5) La stabilité des chariots de manutention*
- 6) Les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté*
- 7) L'exploitation des chariots de manutention à conducteur porté*
- 8) Les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté*

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Etre capable de maîtriser :

- 1) Les opérations de prise de poste et de vérifications*
- 2) Les règles de circulation et de manutention*
- 3) Les opérations de fin de poste, les opérations d'entretien quotidien – La maintenance*

Test Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité catégories 3 et 5

- Evaluation théorique (QCM)
- Evaluation pratique (selon annexe R.489)

Moyens matériels mis ou à mettre à disposition pour la réalisation de la formation et des tests dans le respect de la Recommandation R489 :

Catégorie 3 :

- Un chariot frontal CN $\leq 6\,000$ kg ayant une hauteur de levée minimum de 3,50m
- Un véhicule (chargement depuis le sol)
- Une zone d'évolution de 200m² minimum / Sol stabilisé, béton et/ou enrobé
- Un plan incliné de 8% mini de longueur $\geq 2 \times$ long. Hors tout du chariot
- Un palettier de trois travées / 3 niveaux / hauteur mini 3,30m
- 3 charges $\geq 50\%$ capacité nominale du chariot et d'une hauteur $\geq 1,20$ m
- 1 charge $\geq 25\%$ capacité nominale du chariot et d'une hauteur $\geq 1,80$ m
- 1 charge fictive $\geq 25\%$ capacité du chariot (pour charge dépassant la capacité)
- 3 charges palettisées $\geq 25\%$ capacité nominale du chariot, hauteur $\geq$ haut. Alvéole - 0,30 m
- 3 charges gerbables en piles $\geq 50\%$ capacité nominale du chariot
- 1 charge spécifique avec indication de la masse ($\geq 2 \times$ long. hors tout du chariot, masse ≥ 500 kg ou 1 contenant de volume ≥ 1 m³, partiellement rempli de liquide, masse ≥ 500 kg ou 1 big-bag, masse ≥ 500 kg)
- Des panneaux de signalisation
- Du matériel de balisage
- Une salle de cours pour la théorie

Catégorie 5 :

- Un chariot à mat rétractable ayant une hauteur de levée minimum de 6.00m
- Une zone d'évolution de 200m² minimum / Sol stabilisé, béton et/ou enrobé
- Un palettier de trois travées / 4 niveaux / hauteur de 0 à 6m mini
- 3 charges $\geq 50\%$ capacité nominale du chariot et d'une hauteur $\geq 1,20$ m
- 1 charge $\geq 25\%$ capacité nominale du chariot et d'une hauteur $\geq 1,80$ m
- 1 charge fictive $\geq 25\%$ capacité du chariot (pour charge dépassant la capacité)
- 3 charges palettisées $\geq 25\%$ capacité nominale du chariot, hauteur $\geq$ haut. Alvéole - 0,30 m
- 3 charges gerbables en pile $\geq 50\%$ capacité nominale du chariot
- Des panneaux de signalisation
- Du matériel de balisage
- Une salle de cours pour la théorie

SUPPORTS :

- Un livret reprenant les connaissances indispensables qu'un cariste doit posséder sera remis aux stagiaires.
- CD ROM Formation chariot élévateur de manutention.

INTERVENANT :

- Formateur(s) spécialisé(s) en conduite des chariots, justifiant d'une expérience, d'une formation dans le domaine et titulaire du CACES® correspondant.

Conditions particulières de mise en œuvre :

- 7 unités tests maximum par jour par participant et par testeur, selon procédure CNAMTS
- Tests CACES®
 - La réalisation des tests, selon les recommandations de la CNAMTS.

Les stagiaires devront être munis de leurs Equipements de Protection Individuelle (casque, gants, chaussures de sécurité, vêtements de protection....)

Créé le : 03/10/2019 Ind 01

Version mise à jour ou modifiée : 27.09.2024 Ind 01

AFC PRO « AUDIT-FORMATION ET CONTROLE – PRO » SAS

1 Rue des Hardrevins – 79 300 BRESSUIRE

Tél. : 05 49 80 27 87 - Courriel : contact@afc-pro.fr

SIREN : 831 184 221 R.C.S Niort..... Capital social à 45 000.00 Euros

Code APE : 8559 A

NDA : Enregistré sous le numéro 75 79 01205 79 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Assujettissement à la TVA

Indice 1

Le 27.09.2024